




Mairie de
PRINQUIAU


Transports scolaires

Les transports scolaires sont organisés par la Région des Pays de la Loire et gérés localement (par délégation de compétence) par la Communauté de Communes Estuaire et Sillon.

Inscriptions 2024/2025 : comment ça se passe ?

- › **Les inscriptions et réinscriptions** au service de transports scolaires **ne se font pas de manière automatique** et doivent être reformulées chaque année scolaire uniquement à partir du site Internet aleop.paysdelaloire.fr/loire-atlantique .
- › **Pour les renouvellements d'inscription**, les cartes de transport doivent être conservées d'une année sur l'autre et seront rechargées automatiquement en cas de réinscription et de paiement de son abonnement.
- › **Pour les nouvelles inscriptions**, les titres de transport ont été transmis par voie postale aux familles si le paiement a bien été effectué.

La Région a voté des tarifs à 155€ par an et par enfant, que le trajet soit effectué en car ou en train TER dans le respect des périmètres de transports définis.

Les horaires sont consultables sur www.aleop.paysdelaloire.fr .

Pour plus d'informations :

Rendez-vous sur aleop.paysdelaloire.fr/loire-atlantique  ou contacter le service Mobilités-Déplacements de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon :

Bureaux des Acacias,
rue des Saules
44260 SAVENAY

- › Ouvert tous les jours
- › Tél. : 02 40 56 80 69
- › Email : transports@estuaire-sillon.fr
- › Numéro vert en cas de perturbation : 0800 000 898

Objets perdus - Transports piscine :

En cas d'objets perdus dans le transport « piscine », la société de transport KEOLIS ATLANTIQUE met en ligne une fiche contact, que les familles doivent remplir sur leur site internet :

[Déclarer un objet perdu ou trouvé à bord d'un car Keolis Atlantique ou Keolis Morbihan \(keolis-atlantique.com\)](#)



Les familles ont la possibilité de récupérer leurs objets perdus à l'adresse suivante :

KEOLIS ATLANTIQUE

6 rue Paul Beaupère - 44300 NANTES.

Du lundi au jeudi de 14h à 17h et le vendredi de 14h à 16h30.

Il n'est pas nécessaire de les contacter avant.